



LE FIT-O-METER, C'EST...

1. En Belgique, le 1^{er} outil en ligne d'évaluation de compétences et d'apprentissage spécialement développé pour les IRP.
2. Une **matrice de compétences** qui permet à l'IRP de savoir si son conseil d'administration en tant qu'organe collectif répond aux exigences d'honorabilité et d'expertise (« **Fit & Proper** »), imposées par la loi du 11 janvier 2019 concernant la transposition de la directive IORP II dans la législation belge.
3. Un test pour tous les **administrateurs** des IRP et toutes personnes désignées par l'IRP comme contribuant à l'**expertise générale** de l'organisation.
4. **Examiner les compétences de l'IRP dans son ensemble, toutes fonctions confondues, car ce n'est pas le résultat individuel mais bien le résultat collectif qui compte !**
5. Prendre des mesures, **recruter, former**, s'assurer que le conseil d'administration dispose des ressources nécessaires pour optimiser son processus de décision. Quelles sont les spécialisations actuellement à bord ? Quels talents l'IRP doit-elle faire monter à bord pour optimiser son fonctionnement ?
6. **6 modules** pour mesurer ses connaissances au niveau juridique et social, prudentiel, fiscal et reporting, des engagements de retraite, de la politique d'investissement, de la gestion des risques.
7. **3 niveaux de connaissances** : base, avancé, expert. Le niveau de l'IRP est-il en adéquation avec son organisation et proportionnel à sa taille, sa nature, l'ampleur et la complexité de ses activités ?
8. **Un rapport consolidé** par IRP versus le benchmark. Evaluer les compétences collectives, c'est impérativement impliquer toutes les personnes concernées. L'IRP n'a pas accès aux résultats individuels mais bien au rapport consolidé qu'il peut comparer à la moyenne des résultats du marché.
9. **Un résultat individuel** versus le benchmark. Seul le participant au test a accès à son rapport ; bilan qu'il peut comparer à la moyenne des résultats de ses collègues au sein de l'IRP et à celle du marché.
10. **La garantie de confidentialité des résultats.**

